



Vers la fermeture de l'école de musique à la fin de l'année scolaire ?

L'avenir immédiat de notre école de musique est en question

L'équipe actuelle ne renouvellera pas son mandat aux fonctions clefs de l'association

Une **Assemblée générale extraordinaire** se tiendra le **mercredi 1er mai 2024 à 18h30** dans les locaux de l'école (CRA Grâne) pour **décider de l'avenir de l'association**.

Sans engagement de nouvelles personnes et renouvellement du CA, nous serons dans l'obligation de préparer la fermeture de l'école : licenciement des salariés, arrêt de l'association.

JE M'ENGAGE POUR L'AVENIR DE L'ECOLE DE MUSIQUE DES RAMIERES

NOM : Prénom :

Tel : Mail :

Je serai présent à l'Assemblée générale extraordinaire de l'association le mercredi 1er mai 2024 à 18h30

Je présente ma candidature pour intégrer le Conseil d'administration de l'association